RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 14390
Numéro SIREN : 753 942 671
Nom ou dénomination : ABG

Ce dépôt a été enregistré le 13/09/2022 sous le numéro de dépôt 119574



20221195742021

DATE DEPOT : 13/09/2022

N° DE DEPOT : 119574

N° GESTION : 2019B14390

N° SIREN : 753942671

DENOMINATION : ABG

ADRESSE : 39 avenue d'Iéna 75016 Paris

MILLESIME : 2021

LPS11766008

ABG

N°2033 A - 2022

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2021

Néant ☐

ACTIF		Brut ①		Amort. Provisions ②	Net 31/12/2021 ③	Net 31/12/2020 ④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010		012			
- Autres	014	7 629	016	5 605	2 024	4 253
Immobilisations corporelles	028		030			12 193
Immobilisations financières (1)	040	388 000	042	215 236	172 764	154 764
(5) TOTAL I	044	**395 629**	048	**220 841**	**174 788**	171 210
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
Stocks marchandises	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
Créances clients et comptes rattachés (2)	068		070			10 333
Autres créances (3)	072	1 910	074		1 910	462
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	643 533	086		643 533	430 174
Charges constatées d'avance	092		094			
TOTAL II	096	**645 443**	098		**645 443**	440 969
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	**1 041 072**	112	**220 841**	**820 231**	**612 179**

PASSIF				31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel			120	389 000	389 000
Écarts de réévaluation			124		
Réserve légale			126	4 204	507
Réserves règlementées			130		
Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131	132	69 871	9 628
Report à nouveau			134		
Résultat de l'exercice			136	8 941	73 940
Provisions règlementées			140		
TOTAL I			142	**472 017**	473 075
Provisions pour risques et charges	**TOTAL II**		154		
Emprunts et dettes assimilées (4)			156		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)			164		
Fournisseurs et comptes rattachés (4)			166	1 638	2 550
Autres dettes (4)	(dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169 209 703	172	346 576	136 553
Produits constatés d'avance			174		
TOTAL III			176	**348 214**	139 103
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			180	**820 231**	**612 179**

Renvois :					
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	19 000

certifié conforme

Greffe du tribunal de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
13 SEP. 2022
Sous le N° :
119576

ABG

N°2033 B - 2022

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2021 — Néant ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE			31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises	(dont export et livraisons intracommunautaires) 209	210	589	290
Production vendue biens	215	214		
Production vendue services	217	218	142	12 550
Production stockée		222		
Production immobilisée		224		
Subventions d'exploitation reçues		226		
Autres produits		230	1 498	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232	**2 228**	12 840
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		234	6 563	1 119
Variation de stock (marchandises)		236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		240		
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier ; immobilier)		242	8 963	3 213
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle) CFE et CVAE 243		244	320	
Rémunérations du personnel		250		
Charges sociales		252		
Dotations aux amortissements		254	5 824	7 413
Dotations aux provisions		256		
Autres charges : - Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger 259		262	19	
- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				
	Total des charges d'exploitation (II)	264	21 689	11 745
1 - Résultat d'exploitation (I - II)		270	-19 460	1 094
Produits financiers	III	280	18 000	306 150
Produits exceptionnels	IV	290	19 000	
Charges financières	V	294		233 236
Charges exceptionnelles : - Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.) VI		300	8 598	68
- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquies D)				
Impôts sur les bénéfices	VII	306		
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)		310	8 941	73 940
B - RÉSULTAT FISCAL — Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)		312	8 941	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		316		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		318		
Provisions non déductibles		322		
Impôts et taxes non déductibles		324	320	
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés 247 ; Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC 248		330		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) 249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997

Déductions

Entreprise nouvelle (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127			
Zone revitalisation rurale (44 quindecies)	138	Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989		342	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duo)	991	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sex)	992			
ZF ANG 44 quaterdecies	345	Inv. outre mer	344					

Divers, dont : Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Créance report en arrière du déficit	346			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Déduction except. (art 39 decies B)	645		350	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	Déduction except. (art 39 decies D)	648			
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641	Déduction except. (art 39 decies F)	990			
Déduction except. (art 39 decies G)	649					

Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs — Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	352	9 261	354		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)	356				
Déficits antérieurs reportables 124 703 (dont imputés sur le résultat)			360	9 261	
Résultat fiscal après imputation des déficits — Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	370		372		

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2021 Néant ☐

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code General des impôts) | Désignation de l'entreprise : ABG

I - IMMOBILISATIONS

Actif immobilisé		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	- Fonds commercial	400		402		404		406		
	- Autres	410	7 629	412		414		416	7 629	
Immobilisations corporelles	- Terrains	420		422		424		426		
	- Constructions	430		432		434		436		
	- Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	- Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	- Matériel de transport	460	21 570	462		464	21 570	466		
	- Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	388 000	482		484		486	388 000	
TOTAL		**490**	**417 199**	**492**		**494**	**21 570**	**496**	**395 629**	

II - AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500	3 376	502	2 229	504		506	5 605
Immobilisations corporelles	- Terrains	510		512		514		516	
	- Constructions	520		522		524		526	
	- Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	- Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	- Matériel de transport	550	9 377	552	3 595	554	12 972	556	
	- Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
	TOTAL	**570**	**12 753**	**572**	**5 824**	**574**	**12 972**	**576**	**5 605**

III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)

Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values : Court terme	Long terme : 19%	Long terme : 15% ou 12,8%	Long terme : 0%
	1	2	3	4	5	6	7	8
VEHICULE	21 570	12 972	8 598	19 000	10 402			
TOTAL	**578 21 570**	**580 12 972**	**582 8 598**	**584 19 000**	**586 10 402**	**581**	**587**	**589**
Plus-values taxables à 19% (1)			**579**	Régularisations	**590**	**583**	**594**	**595**
				TOTAL	**596 10 402**	**585**	**597**	**599**

ABG N°2033 D - 2022

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/12/2021 Néant ☐

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)	Désignation de l'entreprise :	ABG

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A - NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentation : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées :	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation :	Sur immobilisations	630	233 236	632		634	18 000	636	215 236
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
	TOTAL	680	233 236	682		684	18 000	686	215 236

B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générale, agencements, amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	

Total à reporter ligne 322 du tableur n°2033-B 780

II - DÉFICITS REPORTABLES

- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	124 703	- Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982Bis	
- Nombre d'opérations sur l'exercice	982Ter		- Déficits imputés	983	9 261
- Déficits reportables	984	115 442	- Déficits de l'exercice	860	
			Total des déficits restant à reporter	870	115 442

III - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives				381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant				380	
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

ABG

N°2033 E - 2022

⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2021

Néant [x]

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL I	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL II	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL III	152	
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée — **TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)**	137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE **Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.** **Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE,** **veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE**		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence du	au	
Date de cessation	186	

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2021 Néant ☐

N° SIREN		753942671
Dénomination de l'entreprise		ABG
Adresse :	- N°, Type et nom de voie	39 avenue d'Iéna
	- Code postal	75016
	- Ville	PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	38 900

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou d'actions	
Adresse :	N° et voie			Pays	
	Code postal		Commune		

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (1)	MME	Nom patronymique / Prénom	GUENANT BERANGERE			
Nom marital			% de détention	100.00	Nb de parts ou d'actions	38 900
Naissance :	Date	05/12/1978	N° Département	86	Pays	FR
	Commune	CHATELLERAULT				
Adresse :	N° et voie	34 AVENUE DU PRESIDENT KENNEDY			Pays	FR
	Code postal	75016	Commune	PARIS		

⑦ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2021 Néant ☐

N° SIREN		753942671
Dénomination de l'entreprise		ABG
Adresse :	- N°, Type et nom de voie	39 avenue d'Iéna
	- Code postal	75016
	- Ville	PARIS

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	2

Forme juridique	SCI		Dénomination	RAISON SAINT JEAN		
N° SIREN (si société établie en France)		352465439			% de détention	33.30
Adresse :	N° et voie	Avenue du Téléport			Pays	FR
	Code postal	86360	Commune	CHASSENEUIL DU POITOU		
Forme juridique	SCI		Dénomination	VILLENEUVE		
N° SIREN (si société établie en France)		493408207			% de détention	30.00
Adresse :	N° et voie	Avenue du Téléport			Pays	FR
	Code postal	86360	Commune	CHASSENEUIL DU POITOU		

SAS ABG

Société par Actions Simplifiée à associé unique
au capital de 389 000,00 euros
Siège social : 39 avenue d'Iéna - 75116 PARIS
RCS PARIS 753 942 671

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 29 JUIN 2022

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'Associée Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice, qui ressort à 8 941 euros de la manière suivante :

- A la réserve légale 448 €
- Aux autres réserves 8 493 €

- **Soit un total à affecter de** 8 941 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 472 017 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués depuis la création de la société ont été les suivants :

Année	*Montant du dividende*
Au 31 décembre 2020	0,26€ par action
Au 31 décembre 2019	0,00€ par action

Certifié conforme

Certifié conforme

La Présidente
Mme Bérangère GUENANT